



Saint-Georges-de-Commiers

CONSEIL MUNICIPAL du 15 JUIN 2026 ORDRE DU JOUR

EN PREAMBULE :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Désignation des jurés d'assises

FINANCES

Rapporteur Cristina Vaz-Caramona

- 1) Clôture du Budget Annexe Requalification du quartier de la Gare
- 2) Création d'un budget de Service public industriel et commercial pour le VéloRail
- 3) Amortissements des dépenses du vélorail
- 4) Décision modificative n°2 du budget principal

AMENAGEMENT – FONCIER

Rapporteur Valentin Torres

- 5) Travaux du seuil de la Rivoire par EDF : Autorisation de signature d'une convention avec EDF
- 6) Signature d'une convention avec le SDIS pour l'occupation de la friche de la gare
- 7) Signature d'une convention avec la SNCF pour l'occupation temporaire des terrains lui appartenant
- 8) Ruisseau des chaussières : sollicitation d'une subvention du Fonds vert
- 9) Espace de loisirs des Combettes : approbation du plan de financement et sollicitation des subventions
- 10) Approbation du plan de financement pour le plan de mise en sureté des écoles et demande de subvention
- 11) Modification Règlement d'attribution du lotissement Clos des Menuisiers

ADMINISTRATION GENERALE

- 12) Composition de la commission communale des impôts directs
- 13) Groupement de commandes avec la commune de Séchilienne pour la fourniture de repas pour la restauration scolaire et le portage de repas
- 14) Désignation du Correspondant Défense
- 15) Désignation du représentant de la Commune au comité consultatif pour la Réserve Régionale Naturelle
- 16) Création d'un marché alimentaire
- 17) Convention de mise à disposition de matériel entre la Métro et la Commune
- 18) Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois

RESSOURCES HUMAINES

- 19) Création d'un poste de rédacteur à temps complet et suppression d'un poste de rédacteur à temps non complet (0.5)
- 20) Création d'un poste de rédacteur à temps complet
- 21) Création d'un poste d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint technique
- 22) Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles
- 23) Création d'emplois contractuels en renfort au sein du service scolaire et entretien
- 24) Délibération portant création d'un emploi non permanent, pour accroissement saisonnier d'activité
- 25) Création de deux emplois de vacataire

DIVERS

Information au conseil municipal sur les actes pris par le Maire en vertu de l'article L122-22 du CGCT et en vertu de l'autorisation d'appliquer la fongibilité de crédits sur les budgets.

**Le Maire,
Valentin TORRES**

